



Cahier des charges

Labellisation Découverte Micro Basket

Labellisation Micro Basket

La Fédération Française de Basket-Ball est la seule structure officielle reconnue par le Ministère des Sports pour développer, organiser, gérer le Micro Basket en France.

La FFBB est le garant de la forme, du contenu et de l'esprit dans lequel ce programme est déployé.

La labellisation est obligatoire et délivrée exclusivement par la FFBB. Elle constitue le minimum indispensable à l'organisation de ce programme.

Seules les associations affiliées à la FFBB peuvent demander un label et prétendre à mettre en place un ou des programmes sous le terme de Micro Basket.

LABEL

Il existe deux labels Micro Basket.

- Le Label Découverte Micro Basket
- Le label Micro Basket

Les procédures et conditions d'attribution des labels Découverte Micro Basket et Micro Basket sont identiques.

Les labels :

- sont attribués à des structures affiliées à la FFBB pour des actions de Micro Basket.
- seront accordés pour une durée maximum d'une saison sportive (du 1^{er} juillet au 30 juin).
- peuvent être attribués en cours de saison.
- doivent être renouvelés chaque saison.

Le label Découverte Micro Basket est une identification d'actions ponctuelles (au maximum 7 dans une saison sportive). Le label comporte une « Fiche Action » qui précise les dates et lieux. Elle peut être complétée lors de la demande initiale de label ou complétée et adressée à la FFBB en cours de saison.

Le Label Micro Basket est la reconnaissance d'actions récurrentes (au minimum 8) ou régulières (hebdomadaire – bimensuelle – mensuelle).

Les labels « Découverte Micro Basket » et « Micro Basket » sont la reconnaissance de l'implication de la structure fédérale affiliée dans la mise en place de temps éphémères et/ou récurrents dédiés à la construction de la motricité des enfants de 3 à 5 ans.

PROCEDURE

Dossier de demande de label Découverte Micro Basket ou label Micro Basket:

- En téléchargement sur le site internet de la FFBB

Fiche action

- En téléchargement sur le site internet de la FFBB

La Ligue Régionale et le Comité Départemental/Territorial de la structure doivent être mis en copie des demandes de labels.

DOSSIER DE LABELLISATION

Identifiez le label qui correspond au rythme de vos actions :

- Label Découverte Micro Basket (maximum 7 actions dans une saison sportive)
- Label Micro Basket (minimum 8 actions dans une saison sportive ou actions régulières : hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle)

1 - VOTRE STRUCTURE

Sert à identifier la structure organisatrice et le responsable du projet, ainsi que le(s) intervenant(s).

A renseigner de manière complète et précise. Tous les champs sont obligatoires.

2 - VOTRE ORGANISATION

Permet d'identifier le matériel spécifique que vous pouvez utiliser et mettre à disposition des pratiquants.

- **Matériel :**

La trousse de secours est obligatoire. Elle doit au minimum contenir le nécessaire pour :

- Arrêter un saignement
- Immobiliser un membre
- Tenir une personne au chaud (couverture de survie)
- Alerter les secours

Identifiez le matériel pédagogique dont vous disposez pour vos séances.

Matériel traditionnel Basket : ballons, plots, chasubles

Matériel spécifique Micro Basket : ballons d'initiation, but baby basket, tapis...

- Montant demandé pour la participation au temps Micro Basket. Un temps peut être gratuit ou payant.

3 - ACTIONS

Sert à lister et à récolter les informations concernant les temps Micro Basket que vous envisagez pour la saison.

Votre demande de labellisation doit comporter au minimum une action Micro Basket.

Certaines actions peuvent être récurrentes, d'autres éphémères. Vous devrez compléter et adresser en cours de saison la liste totale des temps Micro Basket.

Action : Nom de votre action

Date de début et de fin de votre action

Jour avec l'heure de début et de fin

Nom, adresse, code postal et ville de l'espace utilisé

Nombre maximum de participants

Encadrement de l'action :

Nom, prénom, le numéro de téléphone, le mail et la qualification des intervenants. L'intervenant doit être :

- Titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Titulaire d'un diplôme de la petite enfance et d'un diplôme d'animation basket ou
- Avoir validé la formation Fédérale animateur Micro Basket.

Un assistant n'a pas d'obligation de qualification.

A répéter autant de fois que d'actions mises en place.

4 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Structure(s) associée(s) à votre programme :

Si vous associez une ou plusieurs structures non affiliées à la FFBB à votre programme, renseignez ce cartouche. Précisez le nom de la (des) structure(s) associée(s) et sa (leur) localisation (code postal et ville).

Informez de l'existence d'une convention.

Vous pouvez établir des partenariats avec des structures non affiliées à la FFBB (associations extra-sportives, entreprises, administrations, collectivités locales ...).

5 - ENGAGEMENT

Le responsable de projet et le Président de l'association s'engagent à :

- Promouvoir le programme Micro Basket et à favoriser la pratique basket auprès des 3/5 ans et de leurs parents
- Intégrer à sa communication le logo Micro Basket fourni par la FFBB,
- Communiquer au Comité Départemental ou Territorial les coordonnées de l'ensemble des participants pour l'attribution d'une licence Micro Basket.
- Communiquer à la FFBB tout changement relatif à l'action.

Cet engagement est à dater et signer par le (la) responsable du projet et le (la) président(e) qui atteste également avoir informé l'ensemble des personnes concernées par les traitements de leurs données personnelles et de leurs droits*.

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- ✓ Assurance responsabilité civile de votre association : document de la saison à laquelle se déroule la session.
- ✓ Copie de l'information de demande de label Micro Basket transmise au Comité Départemental/Territorial et à la Ligue Régionale.
- ✓ Engagement écrit de la présence d'une couverture médicale : Attestation signée du (de la) président(e) de la structure organisatrice spécifiant le nom et le prénom du titulaire du PSC1, en capacité de porter les premiers secours, présent sur la (les) séance(s).
- ✓ Logos de votre structure et, le cas échéant, de vos partenaires : Communiquez sous formats (JPEG, PNG, PDF ...) les différents logos qui figureront sur le(s) support(s) construit(s) par la FFBB
- ✓ Vos propres documents de communication (flyer, programme, lien internet ...) : A titre informatif.
- ✓ Diplômes des encadrants requis selon le label